

NEGOCIATION COLLECTIVE ET GROUPES DE SOCIETES

Séminaire de recherche organisé,
par le COMPTRASEC UMR CNRS 5114

Pessac le 3 avril 2009

1 – L'interrogation

La négociation collective au niveau du groupe de sociétés a connu ces dernières années un véritable essor, alors même qu'il a fallu attendre l'année 2004 pour que le législateur français lui donne une base légale. La négociation de groupe s'est donc dans un premier temps développée en marge de la loi. Un tel constat laisse à penser que la négociation à un tel niveau correspond à un réel besoin de la pratique, qu'il conviendra sans aucun doute de préciser en interrogeant sur ce point des juristes d'entreprise.

Les accords de groupe ont pour caractéristique fondamentale de s'appliquer à des personnes juridiques distinctes ; le législateur français n'a sans doute pas mesuré toutes les conséquences en assimilant ces accords à des accords d'entreprise. Compte tenu notamment du champ d'application de ces accords, on peut avancer que leur objet ne saurait être aussi étendu que les accords conclus au niveau de l'entreprise, sans pour autant être limité à de simples accords cadres, organisant des négociations plus décentralisées dans le groupe.

Outre l'existence ou non de législations nationales relatives à la négociation collective dans un groupe de sociétés, quelles sont les potentialités existantes en droit social communautaire ? L'analyse des droits européen, allemand, britannique, espagnol et français et l'apport des expériences et questions de praticiens doit permettre de rendre compte de la réalité (ou non) des modalités et des objets de la négociation collective dans le cadre d'un groupe de sociétés.

Ce séminaire s'inscrit dans un axe de recherche concernant les structures juridiques de l'entreprise ; la référence à la notion de groupe de sociétés juridiquement constitué est centrale ; on exclut du champ de discussion la question des accords cadres internationaux et celle des réseaux d'entreprise.

2 - Le programme

VENDREDI 3 AVRIL 2009

<i>La négociation collective dans la législation</i>	<i>La négociation collective en pratique</i>
9H.00 Ouverture : J.-P. Laborde, Président de l'Université Bordeaux IV / Philippe Auvergnon, directeur du Comprasec	14H.30 Max Matta, La négociation collective au sein d'un groupe : une logique de prévention sociale, ancien DRH SEXTANT Avionique, Moulinex, Groupe RHODIA, Consultant en relations sociales.
9H.30 Manfred Weiss, Université de Francfort.	15H.00 Discussion
10H.00 Gianni Loy, Université de Cagliari	15H.30 Pause
10H.30 Discussion	16H.00 Maurice Frère, Les habitudes de négociation collective dans le groupe EADS, Directeur adjoint des relations sociales, Groupe EADS,
11H.00 Pause	16H.30 Discussion
11H.15 Gilles Auzero et Magali Gadrat, Comprasec Université de Bordeaux IV	17H00 Point de vue syndical sur la négociation de groupe : Francine Blanche, Secrétaire confédérale CGT
11H.45 José-Luis Gil et Eduardo Ahumada, Université Alcalá de Henares - Madrid.	17H.30 Discussion
12H.15 Discussion	18H.00 Clôture des travaux : Ph. Auvergnon
12H.45 Interruption des travaux	20H.00 Dîner
13H.00 Déjeuner Restaurant La Passerelle	